

PLAN DIRECTEUR ÉCHOGRAPHIE MÉDICALE

Le plan directeur de l'examen est un outil de référence pour les candidats se présentant aux examens d'admission de l'Ordre. Il a été bâti en référence aux profils d'entrée à la profession pour la technologie de radiodiagnostic.

Niveau taxonomique des questions de l'examen		
<ul style="list-style-type: none"> ● Application des connaissances ● Pensée critique ● Jugement 		
Présentation des questions		
<ul style="list-style-type: none"> ● Entre 70 et 80% sous forme de mises en situation ● Entre 20 et 30% sans lien avec une mise en situation 		
Structure de l'examen		
Longueur de l'examen :		
<i>L'examen est composé de 2 portions et se déroule en une seule journée. Une portion est faite en AM et une portion est faite en PM</i>		AM : 8h30 à 11h55 PM : 13h à 16h25
Forme d'évaluation	<i>Nombre de questions par mise en situation</i>	Entre 3 à 7
	<i>Nombre total de questions</i>	150
	<i>Pondération</i>	1
	<i>Type de questions</i>	Choix multiples
Catégorie de compétence et pondération des questions dans l'examen		
Module	Catégorie de compétence	% de questions dans l'examen
A	Exercer la profession	10 à 15 %
B	Respecter les principes de santé et de sécurité	4 à 9 %
C	Effectuer le contrôle de la qualité	2 à 4 %
D	Prendre en charge le patient	11 à 19 %
E	Gérer l'enregistrement des données et des images	10 à 15 %
F	Gérer les substances de contrastes et la médication	11 à 17 %
G	Collaborer aux interventions	8 à 13 %



H	Réaliser des examens avec l'imagerie par ultrasons : -Échographie cardiaque -Échographie abdominale, pelvienne et de surface -Échographie obstétricale et gynécologique -Échographie musculosquelettique -Échographie vasculaire -Échographie mammaire	50 à 70 % 15 à 25 % 15 à 25 % 15 à 25 % 2 à 5 % 5 à 10 % 2 à 5 %
---	--	--

